

Les 20 étapes pour organiser une compétition

- 1) Envoyer au Comité de Lorraine de Cyclisme les **détails d'organisation** des courses et le règlement (grilles de prix, droits forfaitaires, frais des commissaires).
- 2) Le Comité de Lorraine de cyclisme vous fera les feuillets de l'**assurance**, dont un sera à donner à la préfecture.
- 3) Demander l'**autorisation** d'organiser sur la voie publique :
 - en préfecture 8 semaines avant l'épreuve ;
 - à la mairie du lieu de l'épreuve et auprès des mairies des lieux traversés ;
 - auprès des services logistiques de la mairie pour les barrières, le podium, le local...
- 4) Contacter :
 - les services pour la **sécurité** ;
 - la police nationale et municipale ;
 - les services de secours : ambulance, pompiers, protection civile ou croix rouge ;
 - une association de signaleurs cibistes.
- 5) S'assurer auprès de la préfecture que les services compétents ont donné leur **accord**.
- 6) Se déplacer :
 - Sur le **circuit** avec le chef des cibistes pour établir le **placement des signaleurs**
 - Auprès des mairies pour avoir les modalités pour la sécurité des villes traversées
- 7) Trouver un **local** pour la remise des **dossards** et installer le protocole
- 8) Acheter des **coupes, trophées et des gerbes de fleurs**.
- 9) Réceptionner les **engagements** et communiquer à **la presse** les engagés.
- 10) Poser les **banderoles**
- 11) Installer **les barrières** au départ et à l'arrivée
- 12) **Flécher le parcours**
- 13) S'occuper de la **remise des dossards** et des engagements sur place avec les commissaires.
- 14) S'assurer que le dispositif de **sécurité** est en place (signaleurs, cibistes, police, ambulance, véhicules suiveurs, véhicule ouvreuse et voiture balai).
- 15) Donner les **consignes** avant le départ des concurrents : respect du code de la route...
- 16) Récupérer les **classements** des courses pour le protocole et **la presse**
- 17) Regrouper les **barrières**, et enlever les **banderoles**.
- 18) Rendre la voie publique libre d'accès
- 19) Payer l'ambulance, signaleurs, cibistes, police, le comité de Lorraine de cyclisme (droits d'engagements).
- 20) Envoyer **l'Etat de résultats** au Comité de Lorraine FFC (avec le classement, la fiche des commissaires, la liste d'émargement, les reçus des prix des coureurs étrangers).